

Avis de constitution

SOCIETE « MAHALAXMI ENTREPRISE »

Siège Daloa, Gboguhé, DALOA DOBOUA SOUS
PREFECTURE DE GBOGUHUE SUR L'AXE DALOA MAN, Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAHALAXMI ENTREPRISE »

Objet : ACHAT, LA TRANSFORMATION, LA COMMERCIALISATION ET L'EXPORTATION DE BOIS DE TECK ET DE TOUTES AUTRES ESSENCES, FABRICATION ET LA VENTE DES FOURNITURES, DES MOBILIERS, DES SCULPTURES ET AUTRES ARTICLES A BASE DE BOIS, TOUTE OPERATION GENERALEMENT QUELCONQUE POUVANT CONCERNER L'ACHAT, LA VENTE, L'ECHANGE, L'IMPORTATION, L'EXPORTATION, LA CONSIGNATION, L'EMMAGASINAGE, LE TRANSIT ET LE TRANSPORT DE TOUT PRODUIT, MATERIEL, MARCHANDISE, DENREE ET OBJET DE TOUTE NATURE ET DE TOUTE PROVENANCE, LA DISTRIBUTION, LA REPRESENTATION LIBRE, EXCLUSIVE OU FRANCHISEE DE TOUTE MARQUE DE FABRIQUE, LICENCE ET BREVET, L'IMPORTATION, LA VENTE EN GROS, DEMIS GROS ET DETAILS DE TOUS ARTICLES, PRODUITS ET DENREE, NOTAMMENT : LES PRODUITS CHIMIQUES, LES APPAREILS ELECTROMENAGERS, DES PRODUITS ET MATERIELS DE MAINTIEN DE LA SANTE, L'HUILE DE PALME, LE RIZ, LE LAIT, LE SUCRE, LES PRODUITS ALIMENTAIRES, L'ACHAT ET L'EXPORTATION DE PRODUITS AGRICOLES TELS QUE LE CAFE, CACAO, L'ANACARDE, LE MAIS, LE SOJA, LE SESAME, LA NOIX DE KARITE, LE ROUCOU etc.... ; LA TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES TELS QUE LE CAFE, CACAO, L'ANACARDE, LE MAIS, LE SOJA, LE SESAME, LA NOIX DE KARITE, LE ROUCOU etc... ; LA FABRICATION, LA LOCATION, L'ACHAT ET LA VENTE D'EMBALLAGE DE TOUTES NATURES ; L'EXTRACTION ET LE NEGOCE DES MINERAUX (OR,

MANGANESE, BAUXITE, DIAMANT etc. ...) ; LA PRISE DE PARTICIPATION DE LA SOCIETE A TOUTES ENTREPRISES DE DROIT IVOIRIEN OU DE DROIT ETRANGER CREES AYANT UN OBJET SIMILAIRE OU CONNEXE. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Daloa, Gboguhé, DALOA DOBOUA SOUS PREFECTURE DE GBOGUHUE SUR L'AXE DALOA MAN, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M GONHI RICHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAL-01-2025-B12-13395 du 23/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 23/09/2025

